

Discours du ministre Pierre-Yves Dermagne

(Vice-Premier ministre et
ministre de l'Economie et du Travail)

Bonjour à toutes et tous,

Je suis extrêmement heureux de participer aujourd'hui à cette mise en lumière de la sécurité sociale.

Pour les raisons sanitaires que nous connaissons, nous n'avons pas eu l'occasion de clôturer les festivités des 75 ans de l'ONSS et de notre sécurité sociale.

L'essentiel, c'est que malgré ses plus de 75 ans, la sécurité sociale n'a rien d'obsolète, que du contraire : elle a tout l'avenir devant elle.

Si l'Etat a joué un rôle crucial dans le développement et l'organisation de la sécurité sociale, elle est depuis le début le fruit des efforts des acteurs de terrain. Cette importance de la représentation et de la concertation sociale reste aujourd'hui encore au cœur de la sécurité sociale.

Grâce à la collaboration des différentes institutions publiques de sécurité sociale et à l'engagement de chacun d'entre vous, la sécurité sociale constitue le parapluie contre les intempéries de la vie.

Sans conteste, elle l'a encore prouvé depuis le début de la pandémie du coronavirus en mars 2020.

Si l'économie belge a pu faire face à cette crise sans pertes d'emplois extrêmement importantes, si les travailleurs et les plus précaires d'entre nous n'ont pas dû subir de perte trop conséquente en matière de pouvoir d'achat, c'est grâce à la sécurité sociale.

Et si on peut parler aujourd'hui de relance économique, c'est parce que grâce à la sécurité sociale, les employeurs ont pu conserver au sein de leurs entreprises leurs travailleurs formés et qualifiés.

Pour soutenir les employeurs, nous avons aussi mis en place le report des paiements des cotisations patronales de sécurité sociale.

Près d'un employeur sur trois – 75000 donc – a pu, en 2020, bénéficier de ce report jusqu'à la fin de l'année, pour un montant total de 2,8 milliards.

A noter aussi que les entreprises fermées ont reçu une compensation équivalente aux cotisations patronales de base nettes pour le troisième trimestre de 2020.

Ou que 17000 entreprises impactées ont pu bénéficier d'un plan de paiement amiable, pour un montant total de 1,5 milliard.



En plus de ces mesures générales, l'ONSS a prévu 200 millions de soutien spécifique pour les hôteliers, les entreprises de voyage et les événements.

Ces quelques exemples rapidement évoqués témoignent du rôle que la sécurité sociale a joué et continue de jouer dans la survie des entreprises touchées par le coronavirus.

Pour les travailleurs aussi, la sécurité sociale a permis d'éviter des drames sociaux.

Je pense évidemment au recours au chômage temporaire, dont les chiffres ont explosé depuis mars 2020.

Sur cette seule année 2020, près de 1,4 millions de travailleurs ont perçu au moins une allocation de chômage temporaire.

Ce chiffre inédit, inégalé depuis la Seconde guerre mondiale, représente plus du double du précédent « record », établi en 1981. Et si au 25 septembre 2021, il y avait 36.732 travailleurs en chômage corona, il faut noter qu'au plus fort de la crise, en avril 2020, ils ont été jusqu'à 600.000 (et même plus de 825.000 certains jours).

Ces considérations chiffrées ne valent pas pour elles-mêmes, mais parce qu'elles démontrent à quel point le chômage temporaire a servi d'amortisseur, pour éviter un crash de notre économie et de notre système social.

Il s'est accompagné de mesures de crise spécifiques offrant un soutien accru aux travailleurs.

C'est ainsi, par exemple, que pour tous les travailleurs en chômage temporaire pendant la crise corona, le taux de remplacement des prestations a été porté de 65% à 70% (en tenant compte des prestations maximales et minimales). Les travailleurs ont aussi reçu un complément journalier à leur chômage corona de 5,63€, payé par la gestion globale de la sécurité sociale.

Voilà, très rapidement esquissé, pour ce qui est du rôle essentiel de la sécurité sociale durant cette pandémie.

Mais si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est aussi et surtout pour évoquer son avenir.

Si nous avons pu traverser cette crise historique grâce, tout d'abord, à la sécurité sociale, il ne faudrait pas croire qu'avec ce qui semble être la fin ou du moins le déclin de la pandémie, le rôle de la sécurité sociale s'estompe.

Que du contraire !

C'est parce que notre sécurité sociale était forte avant la Covid que nous avons pu traverser la crise et c'est pour cela qu'elle doit le rester après la crise.

Aujourd'hui plus que jamais, investir dans la sécurité sociale et la faire évoluer est constamment nécessaire pour accompagner la croissance et aider à mieux gérer les crises.

Notre monde est en pleine mutation et nous devons l'accompagner.



Inlassablement, nous devons interroger notre modèle social pour le fortifier.

C'est ainsi que je travaille avec mes collègues présents ici à améliorer sans cesse les droits sociaux et le statut des travailleurs et plus particulièrement des plus faibles d'entre eux.

Ainsi, j'ai porté le congé de naissance de 10 à 15 jours ouvrables au 1er janvier de cette année. Et il sera de 20 jours pour les bébés qui naîtront en 2024. Notre conception de la famille change, il faut que la sécurité sociale évolue avec elle.

Je travaille aussi actuellement à améliorer le statut des travailleurs les plus faibles : les travailleurs du secteur artistique, les travailleurs du sexe ou les travailleurs de l'économie de plateforme.

Je suis aussi convaincu que nous devons réfléchir à une sécurité sociale plus forte pour faire face à toutes les crises sociales mais aussi à la crise climatique qui nous touche. C'est en effet un outil de solidarité qui peut protéger ceux qui seront les plus durement touchés par cette crise.

La sécurité sociale doit sans cesse évoluer et se renouveler pour protéger toujours plus et toujours mieux tous les travailleurs. Elle a encore de nombreux défis devant elle et, j'en suis totalement convaincu, grâce à la collaboration de chacun d'entre vous, elle les relèvera avec brio !

